

REUNION PLENIERE DE HAUT NIVEAU  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

INTERVENTION DE  
S.E.M. FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE,  
PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE TOGOLAISE

NEW YORK, LE 16 SEPTEMBRE 2005

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs,

Rassemblés dans cette même salle cinq ans plus tôt, les Chefs d'Etat et de Gouvernement du monde entier ont entrepris de définir des orientations nouvelles à même d'aider à relever les multiples défis et menaces auxquels est confronté le XXI<sup>e</sup> siècle naissant, tout en réaffirmant leur foi dans les principes contenus dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis lors, des distances notables ont été parcourues dans la marche des communautés humaines vers plus de justice et de solidarité ainsi que dans la recherche de solutions concertées aux problèmes mondiaux. La résultante de ce Sommet historique qui est la détermination à libérer les populations des " conditions abjectes et inhumaines de l'extrême pauvreté " continue de soutenir notre commune volonté d'assumer nos responsabilités de dirigeants et d'animateurs de ce vaste élan qui doit conduire le monde à un mieux-être partagé ainsi qu'à la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

Les améliorations apportées aux institutions nationales, dans leur conception et dans leur fonctionnement, ont induit une nouvelle dynamique qui se fonde sur le respect des règles de droit et des procédures définies par les sessions successives de notre Organisation. De ce fait, palier par palier, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la protection des souverainetés, l'évolution des mécanismes du développement dans un cadre de solidarité mieux maîtrisé ont vu le jour.

Ainsi, malgré la persistance des conflits et des foyers de tension, le monde a voulu avancer sur le chemin exaltant des changements positifs donnant à l'homme de meilleures chances d'assumer son destin, dans la responsabilité et avec lucidité.

Monsieur le Président,

L'impact imprimé par le Sommet du Millénaire à travers les recommandations et directives qui en ont découlé a certes révélé la volonté des Etats Membres de notre Organisation de joindre leurs efforts et leurs énergies en vue de résoudre les problèmes de notre planète et de rechercher ensemble le progrès et la sécurité de leurs peuples.

Il ne pouvait en être autrement dans un monde de plus en plus interdépendant où les menaces, quelles qu'elles soient, n'épargnent aucun Etat. Par exemple, la propagation fulgurante de certaines pandémies et la brutalité des catastrophes naturelles, qui, depuis quelques mois, sèment la désolation ici et là, nous rappellent qu'aucun pays ne peut faire face individuellement à de telles situations.

Elles commandent plutôt des actions concertées inspirées du devoir de solidarité.

De même, la lutte contre la misère, la faim, l'analphabétisme et les inégalités, bref tous les efforts tendant à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement socio-économique doivent passer par un partenariat dynamique.

Malgré les retards accusés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que dans la mise en oeuvre des résultats de grandes concertations mondiales comme la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, le Togo espère vivement que l'impulsion nouvelle donnée par le présent Sommet incitera nos partenaires du Nord à concrétiser les engagements pris.

Dans cette optique, il importe de saluer toutes les initiatives récemment prises en faveur du développement, dont les décisions du dernier Sommet du G-8 à Gleneagles et les propositions liées à la recherche de nouvelles sources de financement du développement ou à l'élimination des obstacles au commerce.

Monsieur le Président,

Les efforts visant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement doivent être accompagnés d'une réforme hardie de l'Organisation des Nations Unies et d'une amélioration du fonctionnement de ses organes, si nous tenons à renforcer l'ensemble du système et à le rendre plus efficace et plus crédible.

Aussi conviendra-t-il de poursuivre le processus de réforme enclenché et d'approfondir les réflexions sur les questions épineuses sur lesquelles des

avancées sensibles n'ont pas été enregistrées lors de la difficile élaboration du Document final du Sommet du 60e anniversaire.

Concernant en particulier le Conseil de sécurité, nous devons veiller à ce que la réforme à opérer en son sein ne vise pas seulement à satisfaire les ambitions, au demeurant légitimes, de quelques grands pays, mais à faire en sorte que toutes les régions du monde, notamment l'Afrique, y soient équitablement représentées.

Le Togo, pour sa part, réaffirme sa disponibilité à prendre activement part à ces réflexions et son engagement à contribuer par ses modestes moyens à " favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ", comme nous y exhorte la Charte.

Je vous remercie.